

ETATS FINANCIERS

FONDATION ALZHEIMER

8 RUE DE LA CROIX JARRY

75013 PARIS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOMMAIRE COMPTES ANNUELS

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques Matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total I					
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison Total II				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	197 356.73		197 356.73	145 352.45
Autres créances	125 000.00		125 000.00	125 808.44	
Valeurs mobilières de placement	37 000 035.85		37 000 035.85	36 500 035.85	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 385 554.90		1 385 554.90	4 061 532.44	
Charges constatées d'avance (3)	2 470.00		2 470.00	2 364.00	
Total III	38 710 417.48		38 710 417.48	40 835 093.18	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	38 710 417.48		38 710 417.48	40 835 093.18	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	33 666 035.15	33 666 035.15
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-728 420.79	194 216.06
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	-1 745 881.68	-922 636.85
	Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
Total I	31 191 732.68	32 937 614.36	
	Comptes de liaison		
	Total II		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	11 892.11	11 892.11
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 293 527.96	1 405 063.32
	Fonds dédiés sur autres ressources		
Total III	1 305 420.07	1 416 955.43	
DETTES (I)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 166.67	134 198.79
	Dettes fiscales et sociales	26 071.49	37 720.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 074 828.44	6 308 527.77
Instruments de trésorerie			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	Total IV	6 213 066.60	6 480 446.95
	Ecarts de conversion passif (V)	198.13	76.44
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		38 710 417.48	40 835 093.18

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

2 384 245.00

3 828 821.60

2 308 895.00

4 171 551.95

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	162	356.73	429	195.57
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1 627.38		
Collectes	173	292.73	212	023.77
Cotisations				
Autres produits		623.52		1.83
Total I	337	900.36	641	221.17
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	779	923.28	534	201.84
Impôts, taxes et versements assimilés		1 120.36		1 075.20
Salaires et traitements	187	505.28	189	001.95
Charges sociales		80 434.07		81 257.35
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	1 157	909.49	1 172	898.01
Autres charges (2)		1.50		0.76
Total II	2 206	893.98	1 978	435.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-1 868	993.62	-1 337	213.94
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	11 576.58		293 353.99	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11 576.58		293 353.99	
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	11 576.58		293 353.99	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 857 417.04		-1 043 859.95	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	349 476.94		934 575.16	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 206 893.98		1 978 435.11	
Solde intermédiaire	-1 857 417.04		-1 043 859.95	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	126 159.56		149 325.09	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	14 624.20		28 101.99	
5. Excédents ou Déficits	-1 745 881.68		-922 636.85	

La Fondation Alzheimer

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 38 710 417,48 euros, et au compte de résultat dégageant une perte de 1 745 881,68 Euros.

L'exercice social a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 Décembre 2018.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucune subvention du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Lancement de l'appel à projet de la fondation financé sur fonds propres (Programme blanc) : 1 181 856 € en 2018 soit un total de 4 600 640 € depuis 2015.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et méthode des coûts historiques.

III - FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation, sont constitués d'apports des fondateurs statutaires et d'apports de fondateurs agréés par le conseil d'administration.

La comptabilisation des fonds propres est faite en conformité avec l'avis n° 2009-01 du 5 février 2009 du Conseil National de la comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Conformément à l'article 11 des statuts, 10% de la dotation initiale est comptabilisé dans le compte « Dotations initiales statutaires pérennes représentatives d'actifs aliénables ».

En application de la décision du conseil d'administration en date du 25 mars 2009, dans le cadre de la bonne administration de la Fondation, les fonds apportés par les fondateurs privés sont comptabilisés dans des comptes de fonds propres sans droit de reprise.

Les autres fonds propres sont comptabilisés en compte de dotations consommables.

Aucune reprise de dotation consommable n'a été constatée au compte de résultat au cours de l'exercice 2018.

Mesures du Plan ALZHEIMER et MALADIES APPAREN- TEES		Dépenses à réa- liser par la FCS par con- sommation de la dotation en capital selon compte rendu RIM du 03- avril 2008	Dotation en ca- pital recue pour les Dépenses à réaliser par la FCS	Dépenses réali- sées par la FCS de 2008 à 2017 par con- sommation de la dotation en capital	Dépenses réali- sées par la FCS en 2018 par consommation de la dotation en capital	Dépenses res- tant à réaliser au 31/12/2018 par la FCS par consomma- tion de la dota- tion en capital
Mesure 21	Fonctionnement de la Fondation de coopération scientifique	400 000,00 €	389 932,59 €	258 135,09 €		131 797,50 €
Mesure 28	Imageries (1)	5 000 000,00 €	4 874 157,30 €			4 874 157,30 €
Mesure 29	Programme de recherche sur les cohortes	2 950 000,00 €	2 875 752,81 €			2 875 752,81 €
Mesure 30	Génotypage à haut débit	5 000 000,00 €	4 874 157,30 €	5 535 829,76 €		-661 672,46 €
Total		13 350 000,00 €	13 014 000,00 €	5 793 964,85 €	0,00 €	7 220 035,15 €

(1) Financement d'examen d'imageries dans le cadre de programmes de recherches liées à la MA et aux maladies apparentées.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	11 446 000			11 446 000
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	15 000 000			15 000 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Dotations consommables	7 220 035			7 220 035
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	194 216		922 637	-728 421
Résultat de l'exercice	-922 637	922 637	1 745 882	-1 745 882
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	32 937 614	922 637	2 668 519	31 191 732

IV – FONDS DEDIES

La somme de 1 293 527,96 euros inscrite en fonds dédiés au 31 décembre 2018 correspond aux engagements pris par la Fondation dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 mais non encore contractualisés.

Il a été réintégré au 31/12/2018 en fonds dédiés un montant de 14 624,20 € correspondant aux annulations et retours de subventions antérieurement conclues au titre du plan, constatés et comptabilisés au cours de l'exercice en diminution des subventions accordées par la Fondation.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Ressources acquises avant le 01/01/2016	Ressources consommées avant le 01/01/2018	Ressources acquises ou réintégréés au cours de l'exercice 2018	Ressources consommées au cours de l'exercice 2018	Ressources Restant à consommer au 31/12//2018
Transfert budget 2009 MESR	7 300 000,00	7 300 000 ,00		0,00	0,00
Transfert budget 2010 MESR	9 300 000,00	9 300 000,00		0,00	0,00
Transfert budget 2011 MESR	14 300 000,00	14 300 000,00		0,00	0,00
Transfert budget 2012 MESR	9 021 000,00	7 615 936,68	14 624,20	126 159,56	1 293 527,96
Total	39 921 000,00	38 515 936,68	14 624,20	126 159,56	1 293 527,93

V - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT exercice	Dotations	Reprises	FIN exercice
PROVISION POUR RISQUE DE CHANGE	11 892,11 €	0 €	0 €	11 892,11 €
PROVISION POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PLACEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL	11 892,11 €	0 €	0 €	11 892,11 €

VI - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES et DETTES	Montant
AUTRES CREANCES	322 356,73 €
INTERETS COURUS SUR CAT	0,00 €
INTERETS COURUS AUTRES PLACEMENTS	0,00 €
Total Produits à recevoir	322 356,73 €
CHARGES CONSTATEES D AVANCE (exploitation)	2 470,00 €
Total charges constatées d'avance	2 470,00 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0,00 €
FURNISSEURS et FACTURES NON PARVENUES	112 166,67 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES A PAYER	26 071,49 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER (Autres dettes)	6 074 828,44 €
DETTES FINANCIERES	0,00 €
Total Dettes à payer	6 213 066,60 €
PRODUITS CONSTATES D AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

Les autres dettes (6 074 828 €) concernent pour 5 846 756 € les subventions accordées restant à verser par la fondation :

- 3 462 511 euros sont à échéance de moins d'un an.
- 2 384 245 euros sont à échéance de plus d'un an et à échéance de moins de cinq ans.

Les autres rubriques des dettes sont à échéance de moins d'un an.

VII-OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

VIII - DIFFERENCE D'ÉVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Le montant total de ces placements s'élève à 37 000 035,85 €. Ils sont composés de :

- Contrats de capitalisation pour un montant de 36 500 035,85 €.

Les intérêts courus non comptabilisés en produits financiers sont estimés à 5 659 282 € au 31/12/2018 (dont 694 491 € au titre de 2018).

- Comptes à terme pour un montant de 500 000,00 €.

IX – PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits concernent :

- La subvention d'exploitation de 162.356,73 € du projet JPND (dont 162.356,73 € appelés en 2018 et 35 000,00 appelés en 2017 et payés en 2019),
- Les transferts de charges d'exploitation et produits divers pour 2 250,90 €,
- et les dons et legs reçus non affectés pour un montant de 173.292,73 euros (dont 119 420 € au titre du legs Jacqueline MATISSE).

X – LEGS

Les legs sont enregistrés en engagement hors bilan dès la réception de l'information administrative. Le produit est constaté à la réalisation effective et définitive du bien c'est-à-dire à la cession du bien reçu en legs ou à l'activation du bien durable lorsqu'il est utilisé par l'organisme pour réaliser son objet social.

ENGAGEMENT HORS BILAN	Montant en EUR
	0
TOTAL LEGS EN COURS	0

XI - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel inscrit au 31/12/2018, (pas de contrats à durée déterminée à cette date)

Cadres en France	5	
Employés en France	1	

Total	6	soit en équivalent temps plein : 3,60

Compte tenu des « entrées-sorties » constatées sur l'exercice, l'effectif moyen 2018 s'élève 3,10

XII - Rémunération des dirigeants (loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 –article 20)

Le montant des rémunérations et avantages en nature accordés aux « trois plus hauts cadres dirigeants salariés en France et bénévoles » s'élève à 67 716 euros

XIII - REGIME FISCAL

La Fondation de coopération scientifique «Alzheimer», est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

Les règles relatives aux fondations reconnues d'utilité publique de la loi du 23 juillet 1987 lui sont applicables et à ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

XIV - PROJET DE LA FONDATION

La Fondation «Alzheimer» est une fondation de coopération scientifique régie par les présents statuts, conformément aux dispositions des articles L.344-2 et L.344-11 à L.344-16 du code de la recherche, et créée dans le cadre du volet recherche du plan national « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ».

Elle a pour but de coordonner et animer l'effort national de recherche médicale et médico-sociale, tant public que privé, dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, de favoriser, d'inciter et de développer les recherches dans ce domaine, en promouvant les interactions entre différentes disciplines, pour accélérer la compréhension des mécanismes de survenue de la maladie, le développement de tests diagnostics et d'approches thérapeutiques et préventives ainsi que la connaissance de l'impact des modalités d'accompagnement des malades et de leurs familles. Elle est en particulier chargée de la mise en œuvre des mesures du volet recherche du plan national « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ».